



COLLÈGE CAMUS. Première édition des passeurs de mémoire

Cette année scolaire, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, les élèves et des professeurs du collège Camus, à Neuville-lès-Dieppe, ont organisé un concours scolaire destiné aux écoles primaires.

Ce concours, ouvert aux élèves de cycle 3 de toutes les écoles de la 6^e circonscription de Seine-Maritime, a été soutenu par le député, Sébastien Jumel. Le jury était composé d'élèves volontaires de troisième du collège Camus, désireux d'investir ce difficile exercice.

Autour des monuments aux Morts

L'objectif de ce concours était double : amener les élèves à redécouvrir cette période de l'histoire, travailler autour de la notion de mémoire, mais également apprendre à se positionner en tant que jury et citoyen.

Il s'agissait de « faire parler » le monument aux Morts de leur commune, c'est-à-dire prendre des informations sur la conception de ce dernier et sur les victimes tombées au champ d'honneur. Les élèves étaient également conviés aux cérémonies du 11 novembre. La classe de CM2 de l'école d'Arques-la-Bataille et leurs enseignantes, Isabelle Galland et Mélanie



Des élèves de l'école d'Arques-la-Bataille ont pu bénéficier d'un voyage de mémoire.

Millon, sont les lauréats de cette première édition.

Cette classe a été particulièrement investie sur le projet et a séduit le jury par une action supplémentaire commémorative de lâcher de ballons tricolores le 11 novembre. Les élèves de cette classe, ainsi que leurs enseignants, ont pu recevoir comme prix un voyage dans un

lieu de mémoire : l'Historial de la Grande Guerre, à Péronne, dans la Somme.

Chacun se voyant remettre à cette occasion un diplôme un livre et une médaille souvenir du centenaire de la Grande Guerre, remis par des membres du jury, dont Francette Debuchy, représentante de la Société des membres de la Légion d'Hon-

neur. Durant cette journée, tous ont pu visiter l'historial et découvrir les tranchées du site terreneuvien de Beaumont-Hamel.

Cette première édition des passeurs de mémoire a pu être menée grâce à l'entreprise Lhotellier et à la Société des membres de la Légion d'Honneur, présidée par Éveline Duhamel.